

Formation S39 : Faire Ensemble : Coordonner et structurer l'action de votre coopération

🕒 1 jour

📅 Dernière modification le 30 janvier 2024

Présentation

Ce module s'inscrit dans le parcours « Faire Ensemble : se former pour faire vivre des coopérations ». Il peut être suivi dans la continuité de ce parcours ou en tant que module indépendant.

L'animation d'une coopération implique de pouvoir définir et formaliser les principes de fonctionnement, découlant de ses objectifs et valeurs. Assurer une communication permanente entre les membres d'une communauté d'action et veiller à la bonne cohésion et coordination des acteurs et des actions.

Ce module permettra de s'appropriier les enjeux de gouvernance et de savoir les appliquer à des projets en coopération. Un accent important sera mis sur les modèles de gestion des communs et la rédaction d'une charte comme levier d'animation de la gouvernance d'une coopération

Objectifs de la formation

- ✓ Définir les grands principes de la gouvernance et son application à des projets en coopération
- ✓ Identifier les outils permettant d'animer le processus de rédaction d'une charte propre à une coopération

Public

- ✓ Cette formation s'adresse à toute personne jouant ou ayant pour projet de jouer un rôle d'appui, d'accompagnement ou d'animation d'une dynamique de coopération sur le territoire ou le développement d'un dispositif en co-construction

Ce module est particulièrement pertinent pour les personnes inscrites dans une dynamique de coopération et souhaitant en organiser la gouvernance et la communication interne

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Aucun prérequis

Programme

Session 1 : Comprendre les besoins de gouvernance d'une coopération

- 📌 La gestion des communs
- 📌 Les différents modèles de prises de décisions

Session 2 : Se doter de règles de fonctionnement et d'une charte

- 📌 La charte : son utilité, sa composition
- 📌 Les aspects stratégiques et éthiques de la charte
- 📌 Identifier les besoins sur l'aspect normatif de la charte
- 📌 Animer la rédaction d'une charte avec ses parties prenantes

Les plus de la formation

- ✓ La formation alterne entre des temps d'apports théoriques, la discussion autour d'exemples concrets et des exercices de mise en pratique. Les participants seront également amenés à échanger sur leurs propres pratiques

- ✓ Apports théoriques : Présentation des travaux menés par Elinor Ostrom au sujet de la gouvernance des communs
- ✓ Exemples concrets : Présentation d'exemple de rédaction de charte et de structuration de la gouvernance sur la base d'une charte
- ✓ Ateliers pratiques : Exercices de construction collective d'une charte et d'un système d'organisation interne
- ✓ Ressources pédagogiques : « Guide méthodologique du Faire Ensemble », présentation powerpoint, boîte à outils, supports documentaires, outils de facilitation

Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et compte rendu d'ateliers de travail
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- ✓ Faire Ensemble : Comprendre les fondamentaux de la coopération - S36
- ✓ Faire Ensemble : Outils et méthodes pour définir et animer une vision partagée - S37
- ✓ Faire Ensemble : Mesurer la création de valeur - S38
- ✓ Faire Ensemble : Élaborer une feuille de route - S40
- ✓ Faire Ensemble : Pérenniser sa coopération - S41

Dates

En inter - Présentiel:

- ✓ Pas de session prévue prochainement

En inter - Distanciel:

- ✓ 11 septembre 2025

Tarifs

En inter - Distanciel

Adhérents

430 € nets de taxes par personne.

Non-adhérents

450 € nets de taxes par personne.

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02